

KIT ANIMATION / PÔLES METIERS

GéoBretagne®

SOMMAIRE

FICHE 1 KIT

UN KIT POUR QUI ?
UN KIT POURQUOI ?
QUE CONTIENT CE KIT ?
COMMENT L'UTILISER ?

FICHE 2 CONTEXTE

GEOBRETAGNE

LE PARTENARIAT GÉOBRETAGNE ?
QUELLE GOUVERNANCE ?
QUELS AVANTAGES ?

LES POLES METIERS

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX
LE RÔLE DES PÔLES MÉTIER
LA CONSTITUTION DES PÔLES
MÉTIER
LE RÔLE DE L'ANIMATEUR
L'ARTICULATION AVEC LES
OBSERVATOIRES THÉMATIQUES

FICHE 3 POLE METIER

INTRODUCTION : CYCLE DE VIE
ETAPE 1 : DÉFINITION
ETAPE 2 : CONTRIBUTION
ETAPE 3 : VALORISATION
ETAPE 4 : ÉVALUATION

FICHE 4 OUTILS

COMPTE-RENDU
FEUILLE DE ROUTE
COMMUNICATION
SITE EDITORIAL

KIT

UN KIT POUR QUI ?

Vous reprenez l'animation d'un Pôle métier existant ? Vous souhaitez lancer un nouveau pôle métier ? Vous vous interroger sur la pérennité ou l'évolution de votre Pôle métier ?

Ce kit s'adresse aux animateurs.trices des pôles métier de GéoBretagne ou partenaires souhaitant animer un nouveau pôle métier.

UN KIT POURQUOI ?

Ce kit favorise la prise en main de l'animation d'un pôle métier pour un animateur en

- améliorant l'acculturation à GéoBretagne
- généralisant les bonnes pratiques
- partageant la connaissance des outils
- et en uniformisant la communication auprès des acteurs de la thématique du pôle métier

QUE CONTIENT CE KIT ?

- une présentation support de GéoBretagne
- une plaquette de présentation
- le rapport d'activités de l'année précédente
- la charte partenariale fixant le cadre général de GéoBretagne

COMMENT L'UTILISER ?

Ce kit est conçu comme un appui pour la mise en œuvre des pôles métier de GéoBretagne en déclinant le cycle de vie d'un pôle métier en 4 étapes.

Il est utilisable en priorité pour la phase de démarrage d'un nouveau pôle métier.

Pour chaque étape, une fiche est disponible pour objectifs, le déroulé des actions, les outils et les bonnes pratiques recensées.

**CE KIT S'ADRESSE
AUX ANIMATEURS.TRICES
DES POLES METIERS DE
GÉOBRETAGNE**

GÉOBRETAGNE

LE PARTENARIAT GÉOBRETAGNE ?

Pour améliorer la connaissance des territoires, la Préfecture de la Région Bretagne et la Région Bretagne ont mis en place une **démarche partenariale d'échange de données** avec les acteurs publics de l'aménagement du territoire : services de l'État, collectivités locales, établissements publics, agences d'urbanisme, groupements d'intérêt public, chambres consulaires, etc.



La mise en place de cette démarche favorise l'interopérabilité et la mutualisation des systèmes d'informations géographiques préconisée au niveau national et européen, avec la directive INSPIRE.



QUELLE GOUVERNANCE ?

La démarche est inscrite dans le Contrat de Projets État-Région en Bretagne. Son pilotage est assuré par

la Préfecture de Région Bretagne et la Région Bretagne. Elle s'organise autour d'une assemblée générale, d'un comité exécutif, d'un comité technique et de pôles métier. L'adhésion au partenariat est subordonnée à la signature d'une charte qui précise les conditions d'accès à la plateforme :

- les rôles et responsabilités de chacun ;
- la description des données mises à disposition par les partenaires ;
- le cadre à la coopération entre les participants.

GéoBretagne en chiffres

(au 31/12/2016)

- 131 partenaires
- 10 pôles métiers
- 1 063 données publiques

QUELS AVANTAGES ?

La plateforme GéoBretagne :

- propose un accès libre aux données des partenaires. L'adhésion d'un partenaire se traduit par une mise en partage des données dont il dispose ;
- donne accès à des référentiels dont l'acquisition est financée par la Région Bretagne (SCAN25 ®, BDCARTO ®) et les collectivités (photographie aérienne, occupation du sol) ;
- valorise la production de données métier issues des travaux des pôles métier ;
- assure la diffusion des données dans le cadre de la directive européenne INSPIRE.

PÔLES MÉTIERS

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les pôles métier offrent aux partenaires de GéoBretagne un lieu d'échange dédié à une thématique et des outils pour favoriser la mise en cohérence des données et leur partage. Ils n'ont pas mission d'observatoire, mais appuient ceux-ci en amont avec un dispositif de partage de données.

LE RÔLE DES PÔLES MÉTIER

Les pôles métier visent à :

- améliorer la création, la structuration et l'administration des données géographiques de la thématique,
- améliorer et développer la diffusion des données géographiques de la thématique,
- mettre en œuvre des démarches et des outils mutualisés adaptés aux besoins spécifiques des partenaires sur la thématique.

Pour remplir ces objectifs, les pôles métier :

- identifient les besoins communs des partenaires en matière d'information géographique dans la réalisation de leurs missions (outils, données, organisation, compétence, etc.) et identifient les projets à mener pour les satisfaire,
- élaborent la méthodologie de réalisation et construisent la feuille de route,
- proposent la feuille de route au comité technique et à l'assemblée générale pour approbation,
- s'organisent afin de mettre en

œuvre les moyens pour conduire les projets validés,

- conduisent les projets.

LA CONSTITUTION DES PÔLES MÉTIER

Ils sont composés, dans la mesure du possible, des représentants de l'ensemble des partenaires travaillant sur le thème. Les personnes qui y participent sont correspondants techniques ou représentants des structures partenaires, spécialisés dans le thème ou métier concerné. Le pôle métier reçoit de plus le soutien technique de l'équipe projet de GéoBretagne.

Ils sont également ouverts aux structures non partenaires intéressées par la thématique.

LE RÔLE DE L'ANIMATEUR

L'assemblée générale approuve les représentants de partenaires souhaitant s'investir dans l'animation des pôles métier, c'est à dire dans l'organisation des réunions, la synthèse des échanges, l'élaboration et le suivi de la feuille de route. Le ou les animateurs doit avoir suivi la formation de niveau 1 de GéoBretagne et connaître les principes de fonctionnement de GéoBretagne et d'Inspire.

LES PÔLES MÉTIER EXISTANTS



L'ARTICULATION AVEC LES OBSERVATOIRES THÉMATIQUES

Les pôles métier pourront être créés également en lien avec des démarches existantes d'observatoires thématiques.

Les pôles métier font partie intégrante de GéoBretagne. Ils peuvent être animés par l'observatoire en tant qu'expert du domaine.

La gouvernance de GéoBretagne

s'applique aux travaux du pôle métier et non aux activités de l'observatoire. Les donneurs d'ordre de l'observatoire participent à la gouvernance de GéoBretagne en tant qu'adhérents au partenariat, lorsque c'est le cas.

L'articulation entre ces deux activités est la suivante :

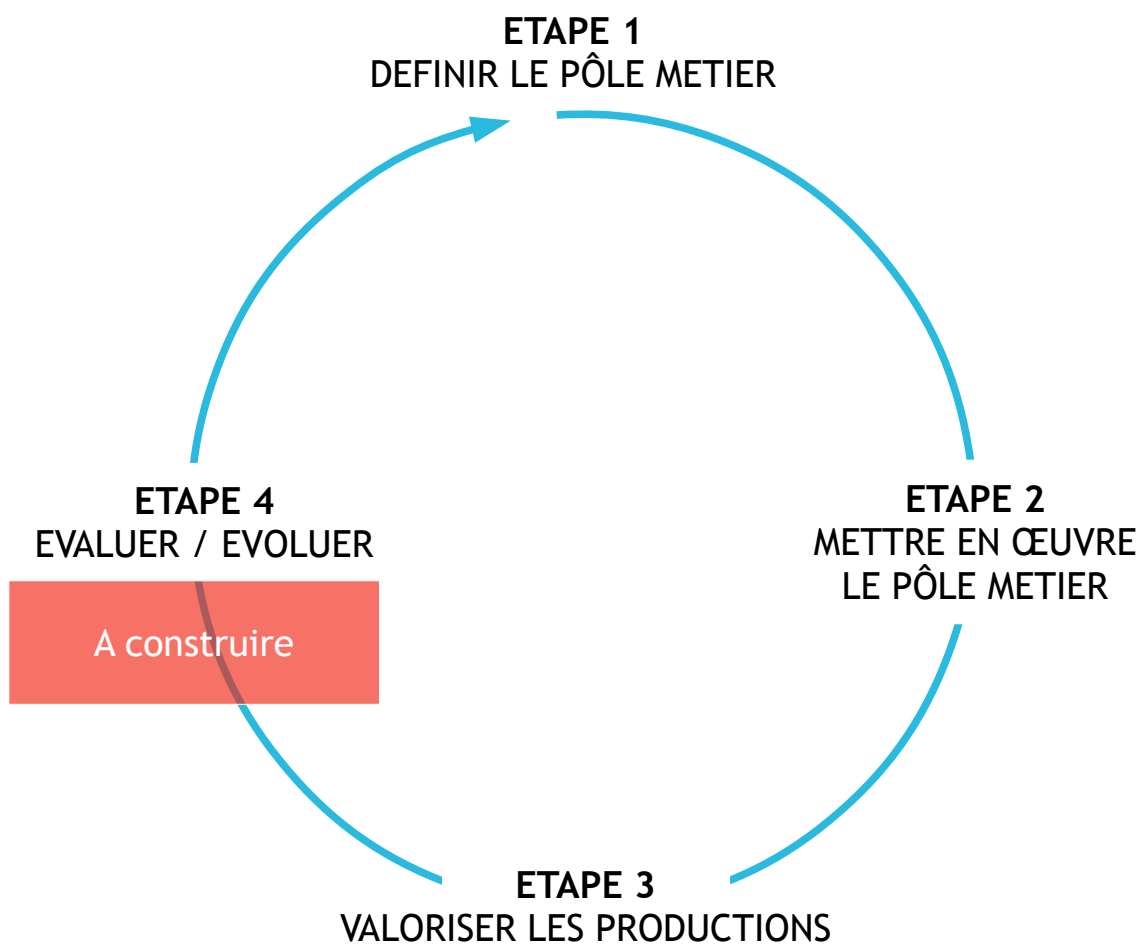
- selon le cahier des charges établi par son donneur d'ordres, l'observatoire est amené à collecter, mettre en cohérence, analyser et publier des données. En tant que partenaire de GéoBretagne, l'observatoire contribue ainsi au patrimoine commun de données.
- au-delà de ces contributions, et afin d'étendre les réflexions à l'ensemble d'une thématique, l'observatoire en tant qu'expert du domaine pourra se voir confier l'animation d'un pôle métier dont la feuille de route synthétisera les missions et objectifs fixés d'un commun accord par l'ensemble des partenaires.

LES BONNES PRATIQUES en 5 principes

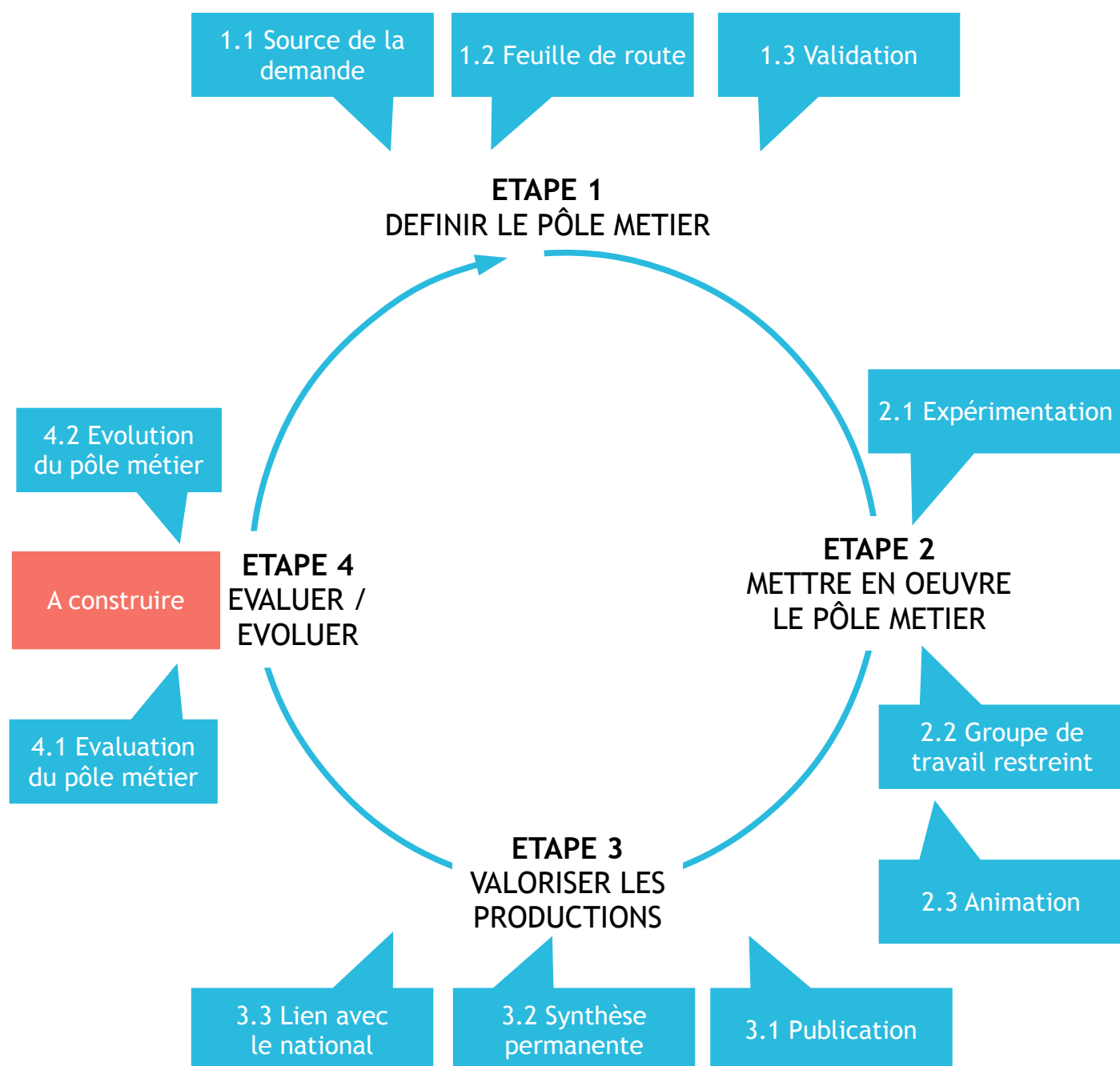
- Privilégier une co-animation avec une représentation d'un géomaticien et d'un thématicien
- Animer des réunions dans les territoires
- Proposer des réunions en visio-conférence
- Prévoir une réunion annuelle des participants du pôle métier en présentiel
- Alimenter à l'issue de chaque réunion de travail, la synthèse permanente des pôles métiers

CYCLE DE VIE SCHEMA

La démarche en un schéma



PÔLES METIERS CYCLE DE VIE



ETAPE 1 DÉFINITION

OBJECTIF : DÉFINIR LE PÔLE MÉTIER

Cette étape doit permettre de définir le cadre du pôle métier. La création est entérinée lors de l'assemblée générale.

DÉROULÉ

1.1 DÉFINIR LES BESOINS

Les participants au pôle métier en cours de constitution :

- identifient les besoins communs des partenaires en matière d'information géographique dans la réalisation de leurs missions (outils, données, organisation, compétence, etc.) et identifient les projets à mener pour les satisfaire,
- élaborent la méthodologie de réalisation et construisent la feuille de route,
- proposent la feuille de route au comité technique et à l'assemblée générale pour approbation,
- réalisent un premier état des lieux de l'existant : inventaire des données disponibles, des bonnes pratiques
- s'organisent afin de mettre en œuvre les moyens pour conduire les projets validés,
- conduisent les projets.

L'ORIGINE DE LA COMMANDE

La commande initiale de création du pôle métier peut provenir :

- une commande locale ou auto-saisine d'un partenaire
- un cadre réglementaire

(législation nationale)

- une commande du comité exécutif

1.2 REDIGER LA FEUILLE DE ROUTE

La feuille de route décrit :

- Le contexte
- Les objectifs
- L'animation
- Les missions
- Le périmètre : identifier les intervenants

Un modèle de fiche est disponible au sein de la fiche 4 Outils du kit d'animation.

La rédaction de cette fiche doit être collaboratif avec l'ensemble des participants du pôle métier en constitution.

1.3 VALIDER

Avant soumission auprès de l'assemblée générale, la feuille de route doit être validée en groupe de travail.

OUTILS À MOBILISER

- techniques d'animation
- feuille de route
- co-écriture de la feuille de route (framapad)
- modèle de compte-rendu
- questionnaire en ligne (framadata, doodle)

BONNES PRATIQUES

La recherche de compromis

ETAPE 2 CONTRIBUTION

OBJECTIF : METTRE EN OEUVRE **2.3 ANIMER**

DEROULE

2.1 EXPERIMENTER

2.2 GROUPE DE TRAVAIL RESTREINT

OUTILS

- Communication unifiée
- Techniques d'animation
- Outils de valorisation / réutilisation

BONNES PRATIQUES

Demander aux participants
des Pôles métiers de
s'inscrire sur la liste
GéoBretagne selon la
procédure

ETAPE 3 VALORISATION

OBJECTIF

xxx

DÉROULÉ

3.1 PUBLIER

Article, documents, compte-rendu

Liste GéoBretagne

Twitter

Réseaux professionnels

Groupes de travail nationaux

3.2 REDIGER LA SYNTHÈSE PERMANENTE

Résumé de l'activité du pôle métier
alimentant l'AG, CT, rapport
d'activités, page de synthèse

3.3 PARTAGER L'INFORMATION ENTRE PM

Réunion annuelle des animateurs

Montrer les réutilisations

Identifier par partenaires : annuaire

rendu compte au comité technique et
Assemblée générale

Participer à la rédaction du rapport
d'activités

3.4 LIEN AVEC LE NATIONAL

OUTILS

- Site éditorial de GéoBretagne
- Visualiseur simple ou avancé
- Applications dédiées

BONNES PRATIQUES

ETAPE 4 ÉVALUATION

OBJECTIF :

Cette étape doit permettre l'évaluation et l'évolution du pôle métier en fonction des indicateurs figurant dans la feuille de route.

BONNES PRATIQUES

DÉROULÉ

4.1 REALISER UN BILAN PERMANENT

- définition des métriques du pôle métier
- Interrogation des partenaires

4.2 FAIRE EVOLUER LA FEUILLE DE ROUTE

Le bilan permanent permet une actualisation de la feuille de route
Mise en place de services au public avec validation AG

4.3 CLOTURE DU POLE METIER

validation en AG

OUTILS

Indicateurs / métriques

FEUILLE DE ROUTE

Chaque pôle métier fait l'objet d'une feuille de route rédigée par les participants et validée par l'assemblée générale. Elle synthétise les missions et les objectifs fixés d'un commun accord par l'ensemble des partenaires. Le [modèle de feuille de route](#) est annexé à la charte partenariale de GéoBretagne (Annexe 6).

Les feuilles de route sont diffusées sur la page du pôle métier du site éditorial avec une version succincte en introduction du pôle et le lien vers la feuille détaillée.



Pôle métier Cadastre
Feuille de route

L'assemblée générale décide de constituer un pôle métier Cadastre pour une durée d'un an, renouvelable tacitement jusqu'au terme du CPER.

Principes généraux

La charte [partenariale](#) fixe les objectifs et les principes d'organisation des pôles métiers en son article 4.2.

Objectifs

Les objectifs du pôle métier Cadastre sont les suivants :

- Contribuer à l'amélioration du plan cadastral informatisé ;
- [Echange](#) et partage autour des usages des données cadastrales (cadastre graphique et fichiers fonciers) ;
- Mise à disposition des données cadastrales en consultation et téléchargement ;
- Articulation avec l'échelon national ([DGFiP](#), bureau GF3A) ;
- Mutualisation d'outil pour intégrer l'[Edigéo](#) Cadastre ;
- Mise à disposition des plans napoléoniens.

Liens d'autres pôles métier :

- PM référentiels Orthophotographie et MNT : partenariats sur les [orthophotographies](#) aériennes et le MNT de précision ;

Animation

La [co-animation](#) du pôle métier Cadastre est assurée par :

- Lydie [Vinsonneau](#) - Région Bretagne
- Stéphane Mével-Viannay - CG35
- Jean-Michel Le Barh - [Audehor](#)

Missions générales

> En continu :

- Organisation et animation de réunions régulières du pôle métier Cadastre (environ 2 par an) ;
- Organisation entre les acteurs pour une mise à disposition des mises à jour du cadastre graphique (lots [Edigéo](#) communaux et couches agrégées parcelles et bâtis) sur GéoBretagne ;

Charte GéoBretagne®
avril 2011
Annexe 6

Page 1 / 2

COMPTE-RENDU

Chaque pôle métier diffuse à l'issue de chaque réunion, un compte-rendu de la réunion sur la base d'un modèle décliné par pôle métier et reprenant la charte graphique définie (cf. Fiche 4 charte graphique).

Le modèle est de compte-rendu comprend plusieurs parties :

- l'ordre du jour
- la liste des participants présents et excusés
- un compte-rendu détaillé des échanges en séance
- les suites à donner
- la date de la prochaine réunion définie en fin de séance
- un résumé des actions du pôle métier repris sur la page du PM sur le site éditorial

Ce compte-rendu est rédigé par les animateur.trices du pôle métier ou la personne en charge nommée en début de réunion. Après validation des membres, il est diffusé auprès des membres du Pôle métier, sur la liste GéoBretagne et sur la page du PM sur le site de GéoBretagne.

GéoBretagne®

Pôle métier Cadastre

Réunion du 12 décembre 2015

Visioconférence RENNES - BREST

Ordre du jour

- Présentation du module cadastre de geOrchestra
- Représentation parcelle cadastrale unique (PACU)
- Points divers (expertimentation de drone, DVF...)

Présents	Excusés	Membres	Service / Fonction
1		SERILLE Pascal	Vel d'été
1		BERA Dag	Agrégation
1		BERLAND Valérie	Département
1	1	CHAILLONNEAU Anne	DRH
1		CHOUIN Frédéric	Rennes Métropole
1		DEVELL Julien	DRH
1		DUCHEMINY Laurent	CC Pays de la Roche aux Fées
1		PROCESSION	DMP35
1		PORTIN Thomas	SAR
1		LE GLOU Théo	CC Pays de la Roche aux Fées
1		LE GLOU Jean-Michel	Auditeur
1		LE GLOU Pascal	DMP35
1		LEUJ Julia	CC Pays de la Roche aux Fées
1	1	MAILLON Samuel	DMP35
1		REVEL Pierre-Yves	Fougères Communauté
1		REVEL-VIANEY Stéphane	Région Bretagne
1		NAUK Sébastien	Brest Métropole Océane
1		OLIVIER Sébastien	DREAL Bretagne
1		PARILLAT Cyril	DG35
1		SPÉRIEUX Loïc	DMP35
17	3		

Présentation du module cadastre de geOrchestra

Un groupement de collectivités de la communauté des utilisateurs de geOrchestra (dont Rennes Métropole) a retenu un prestataire (GRI) pour développer un module de consultation du cadastre (relevé de parcelle, propriétaire) sachant exploiter 2 modèles de données (Légende GRSI France et QGIS module cadastre).

À ce jour, une version 1.0 est en cours de validation (VA).

Une démo du module cadastre est faite par M. B. (Rennes Métropole) sur une plateforme de test.

Le module cadastre de geOrchestra est un bloc fonctionnel regroupant :

- des données cadastrales : plan cadastral (provenant de fichiers EDIGS) et matrices foncières (provenant de fichiers Matis III)
- une application web (webapp) conçue comme une API REST : elle reçoit des requêtes web et va interroger la base de données pour fournir une réponse / des données. Elle produit également des documents (PDF).
- un add-on qui vient étendre les fonctionnalités du visualiseur de geOrchestra sous la forme d'une barre d'outils. Ces outils vont interroger la partie webapp et mettre en forme les données reçues.

Les deux modèles de données QGIS et ArcGIS nécessitent des adaptations sur les couches de données en sortie des

moutinettes (post-traitement via des scripts).

Fonctions classiques :

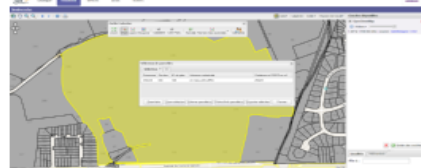
- Info-bulle avec des consultations des informations selon profils (2 niveaux avec accès ou non aux données foncières).
- outils de sélection de parcelles par ligne, polygone
- export de sélection
- fiche d'infos de la parcelle avec relevé de propriétés simple ou par lot
- outils de recherche à la parcelle, au propriétaire, à l'adresse

Le module propose une solution pour permettre le renseignement cadastral au guichet des communes : complétion d'un formulaire de saisie en respect des autorisations CNIL avec typologie du demandeur. Les données sont anonymisées passé un délai d'un mois pour pouvoir réaliser des statistiques.

Echanges avec les participants

Q. de J. Denis (EPF) sur la possibilité de recherche de parcelles non graphiques ? R. de M. B. : fonctionnalité à vérifier

Q. de S. NAUK (Brest Métropole) sur la gestion des droits ? R. (Administration des droits est centralisée via l'annuaire de geOrchestra pour gérer les profils des utilisateurs par Rennes Métropole, responsable du traitement auprès de la CNIL avec un suivi et une traçabilité des consultations et demandes. Une nouvelle version de la console d'administration de geOrchestra



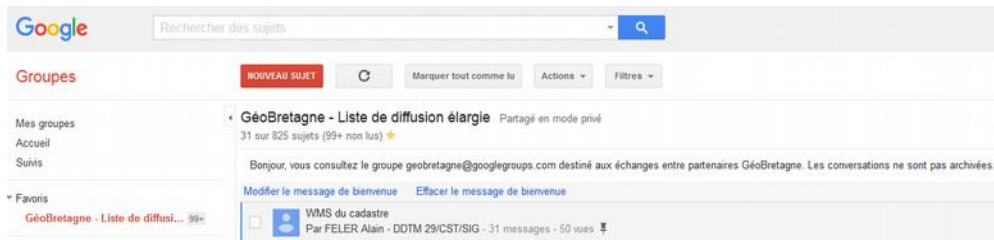
COMMUNICATION

Plusieurs canaux de diffusion sont utilisés pour une communication unifiée :

- le site éditorial avec un flux d'actualités rss



- la liste GéoBretagne (google groups) [en ligne](#) ou par email depuis sa messagerie à l'adresse geobretagne@googlegroups.com



- la liste de diffusion des membres actifs du Pôle métier
- [Twitter](#) via l'équipe d'administration GéoBretagne



SITE ÉDITORIAL

INTRODUCTION

En lien avec les fonctions d'animation du pôle métier, les animateurs gèrent la partie éditoriale du site geobretagne.bzh et plus spécifiquement le contenu de leur pôle :

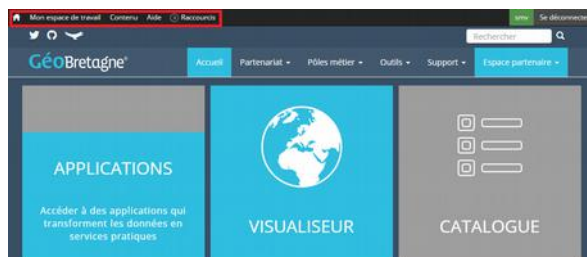
- les articles de la rubrique du Pôle métier et/ou sur la page d'accueil
- les événements de l'agenda : réunion du pôle métier, événement en lien avec le pôle métier
- les documents : compte-rendu de réunion, présentation
- le résumé de l'activité du pôle métier

CONNEXION

Les animateurs.trices de Pôle métier dispose d'un compte contributeur en lien avec leur compte GéoBretagne. Les droits sont gérés par les administrateurs de GéoBretagne.

Pour accéder à l'administration du site éditorial, il est nécessaire de se connecter à l'[espace partenaire](#) avec les identifiants de son compte GéoBretagne.

Une fois connecté, une barre de menu est ajoutée sur la page d'accueil de GéoBretagne.



Plusieurs menus sont disponibles :

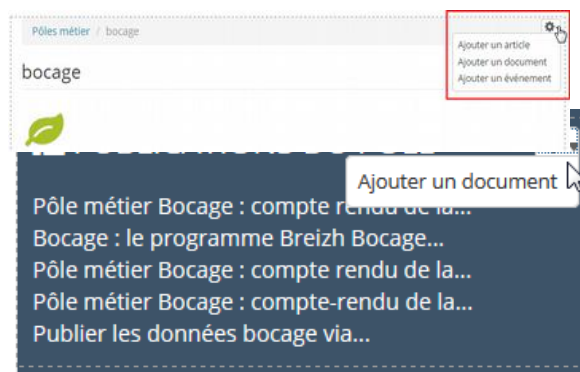
- « Mon espace de travail » offre un tableau de bord de vos contenus
- Contenu
- Raccourcis : les raccourcis principaux pour éditer ou ajouter du contenu
- Se déconnecter

CREER DU CONTENU

Deux méthodes vous permettent de créer du contenu de type Article / Document / Evènement / Lien :

- via les pages du site : un engrenage apparaît au survol en entête de la page du PM, à l'angle droit du contenant de la page. Un menu déroulant apparaît au clic avec plusieurs options :

- Ajouter un article

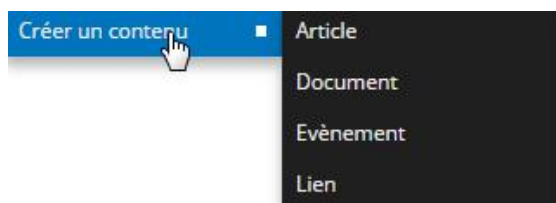


- Ajouter un document. Egalement présent au niveau des publications du pôle :
- Ajouter un événement. Egalement présent au niveau de l'agenda du pôle :



- via le menu d'administration :

onglets « Mon espace de travail » offrant un tableau de bord de vos contenus, « Contenu » puis Créer un contenu



MODIFIER DU CONTENU

Deux méthodes vous permettent de modifier du contenu de type Article / Document / Evènement / Lien :

- via les pages du site : un engrenage apparaît au survol à l'angle du

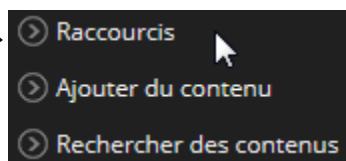


contenant. Un menu déroulant apparaît au clic avec plusieurs options :



- modifier le contenu
- dépublier le contenu
- retirer un contenu du haut des listes : option permettant de supprimer l'épinglage du contenu en tête de page
- promouvoir un contenu en page d'accueil : le contenu est alors affiché sur la page d'accueil

- via le menu d'administration : onglet « Contenu »



Un moteur de recherche permet de rechercher le contenu à modifier, dépublier, désépingler...

Titre	Type	Auteur	Statut	Mis à jour	Langue	Actions
Pôle métier biodiversité	Résumé	francois.siorat	publié	22/07/2016 - 10:01	Français	modifier

RESUME DES POLES METIERS

Une [page synthétique](#) de l'avancement des travaux de l'ensemble des pôles métier est alimentée par chaque animateur des pôles métier.

Ce contenu est à actualiser après chaque réunion de pôle métier en reprenant une synthèse très épurée (3 à 4 éléments maximum) des travaux du PM.

Ce résumé peut être illustré par les données produites, la réalisation et diffusion d'une couche géographique, une application dédiée (visualiseur simple ou thématique) etc...

La mise à jour du contenu peut être réalisée selon la procédure « Modifier du contenu » expliquée précédemment.

Résumé des derniers travaux des pôles métiers

Les pôles métiers sont des groupes de travail dédiés à une thématique pour favoriser la mise en cohérence des données et leur partage. Passons en revue les derniers faits marquants des pôles métiers.



RÈGLES DE RÉDACTION DES CONTENUS

1. Préférer le copier/coller (pour titre, résumé et descriptif) d'un document existant équivalent pour homogénéiser les contenus.
2. Toujours associer les deux thèmes (dans la liste) à un contenu : "pôle métier" et "thématique" (ex. "eau" pour le pôle métier Eau) . On peut sélectionner plusieurs thèmes en maintenant la touche CTRL de la liste des thèmes.
3. Tous les champs avec un astérisque rouge sont obligatoires

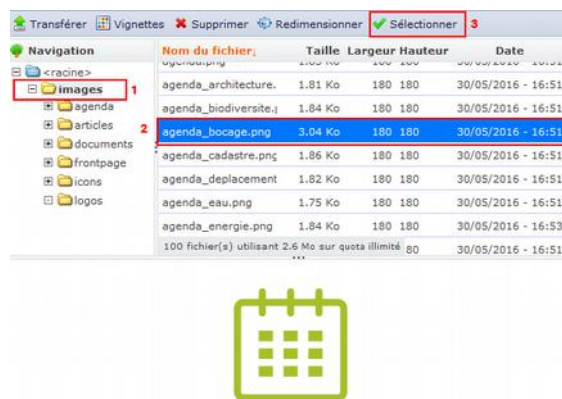
4. Renseigner les champs en respectant la nomenclature GéoBretagne :

- a) Document : Titre de compte-rendu de réunion
« Pôle métier Nom - Compte rendu de la réunion du jj/mm/aaaa »
- b) Événement : « Pôle métier Nom - Réunion du jj/mm/aaaa », Lieu : indiquer le lieu de la réunion et les sites en visioconférence
- c) Feuille de route : « Pôle métier Nom - Feuille de route », etc. - Cf production du PM urbanisme pour exemples)

5. Ajouter une illustration en fonction du type de contenu via l'outil OpenFile browser :



- a) Document : dans le dossier Images,
« doc_nomduPM »
- b) Événement : dans le dossier Images,
« agenda_nomduPM »
- c) Feuille de route : dans le dossier Images puis Logos,
« FR_nomduPM »



6. Options de publication :

- a) Publié : coché par défaut
- le document est publié dans la rubrique ad'hoc du pôle métier
- b) Promu en page d'accueil : si le document a vocation à être publié en page d'accueil (en accord avec l'équipe d'administration GéoBretagne)
- c) Épinglé en haut des listes : si le document doit se retrouver en haut de la liste sur la page du pôle métier

ORGANISER UN SONDAGE

DATE

- AJOUTER UN SONDAGE DATE

Exemple :

<http://cms.geobretagne.fr/content/sondage-reunion-ocs56>

INSCRIPTION (WEBFORM)

Exemple :

<http://cms.geobretagne.fr/inscription/AG2016>

CHARTRE GRAPHIQUE

Pôle métier	Code couleur	Icône
Animation	#a7c02a	
Biodiversité	#6bb033	
Bocage	#a7c02a	
Cadastre	#8e8559	
Déplacements-transport	#cb4f71	
Eau	#3da5a5	
Energie	#f19e33	
Référentiel topographique	#f22614	
Inspire	#59a634	
Mer	#146af2	
Orthophotographie et MNT	#eb7d24	
Télécoms	#6a8189	
Urbanisme	#7f9bc9	
Voirie	#f5be22	

Contact :
Stéphane Mével-Viannay
stephane.mével-viannay@bretagne.bzh
02.90.09.16.71

GéoBretagne®